

Vœux 2014

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil Municipal, permettez moi de vous présenter à tous **mes meilleurs vœux** pour cette année 2014. Que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous, qui contribuez au développement et au rayonnement de cette ville, une nouvelle occasion de vous engager pour les autres, tout en n'oubliant ni votre famille ni vos amis proches.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir puisqu'il s'agit de **mes derniers vœux** en tant que maire de Saint-Leu d'Esserent. Aucune raison de dramatiser, dans une démocratie ce moment est bien naturel. En effet le rôle d'un élu est d'abord de **savoir convaincre**, en proposant un projet qui fédère et qui entraîne. Son rôle est ensuite de **savoir agir** en équipe, en tenant ses promesses. Mais il est tout autant de **savoir transmettre** au bon moment et dans des conditions dignes. La grandeur de la démocratie c'est que cette ville n'appartient à personne, ni famille ni parti. J'ai eu le grand honneur d'être le 31ème maire de Saint Leu d'Esserent depuis la Révolution française, et je présente aujourd'hui tous mes vœux à ceux qui suivront parce qu'ils auront eu le courage de s'engager et parce qu'ils auront été désignés par la population.

Ce mandat a été **un mandat de redressement**, et les réalisations de l'année écoulée, qu'il est de tradition de présenter, l'ont encore montré. En ce qui me concerne je vais respecter une règle qui est, à quelques mois des élections municipales, de ne pas utiliser exagérément cette tribune. J'ai donc décidé de faire sobre, de ne pas vous montrer d'illustrations ni de photographies, et de ne pas trop me projeter dans le moyen terme, pour laisser ce soin aux candidats qui sollicitent démocratiquement vos suffrages.

J'ai également choisi, pour une fois, de partager **quelques considérations plus larges** sur la vie de notre pays. Je ne vais pas le faire dans le but de jouer à Madame Soleil, ou pour donner des leçons à tout le monde. Je me contenterai de faire quelques propositions sur la réforme des institutions locales, issues de mon expérience directe de maire, propositions que j'ai résumées récemment dans un livre de témoignage. Et je vous donnerai, pour terminer, quelques idées personnelles sur l'évolution plus globale du Sud de l'Oise, et sur le rôle que je pourrais être amené à y jouer, si certaines conditions sont réunies.

* * *

Je commencerai donc par vous rendre compte de l'année 2013, en quatre points : l'embellissement du cadre de vie, la relance de la construction neuve, le développement économique, et le vivre ensemble.

1 / Pour le cadre de vie, l'année a été en effet un moment important grâce à **l'aménagement du Cœur de ville**. Ce que nous appelons un cœur de ville, ce n'est pas simplement un centre-ville où l'on se croise, mais bien un endroit où l'on se retrouve et où l'on capte de l'énergie collective, c'est-à-dire de l'envie de vivre ensemble. C'est pour cette raison que nous avons dans les années précédentes rénové la voirie et l'éclairage de la Place de la République, relancé le marché hebdomadaire et multiplié les animations. C'est pour cette même raison que nous avons inauguré en 2013 la Coulée Verte. Avec cette opération, je vous rappelle que nous avons supprimé une friche municipale en plein centre-ville, renforcé le lien entre la Place de la République et les services municipaux, fait progressé l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite, et créé un espace botanique reflétant notre attachement au développement durable.

En ce moment même nous continuons à renforcer le cœur de ville. En effet l'année 2013 a vu la finalisation de la **résidence de la Buissonnière**, et ces jours ci commencent des travaux d'élargissement des **trottoirs de la rue Pasteur** qui permettront au public d'accéder en toute sécurité aux commerces de l'îlot Pasteur. La voie ferrée ne doit d'ailleurs pas être un obstacle pour le cœur de ville, J'ai le plaisir de vous annoncer la signature il y a quelques semaines d'un **compromis de vente avec la SNCF** qui permettra à notre ville d'être bientôt propriétaire de l'ensemble des terrains et du bâtiment désaffecté situés autour de la Gare. Ce parking de la Gare, qui fera l'objet d'une rénovation en 2014, constitue le troisième parking de centre ville après République et Pasteur. Il fera le lien au niveau de l'espace public avec le **futur Parc Urbain de la Garenne**, pour lequel là encore j'ai pu signer en 2013 le rachat d'une nouvelle tranche. Cette acquisition porte à 15 hectares l'espace de promenade constitué dans cette zone depuis 2008.

Enfin, vous pourrez assister dans les prochaines semaines à l'installation de nouveaux **panneaux de signalétique**, qui faciliteront les déplacements automobiles, mais aussi piétons, et renforceront l'information du public sur la fonction des bâtiments publics. L'objectif est bien d'informer les habitants et d'accueillir les visiteurs, mais aussi de donner envie aux personnes qui traversent trop rapidement notre ville de s'arrêter, ce qui sera bon pour nos commerces et pour notre patrimoine.

La rénovation du cœur de ville est le complément indispensable de la modernisation des **entrées de ville**. Nous avons continué notre programme en 2013 avec deux avancées majeures. D'une part la **rue de Boissy** a fait l'objet d'un chantier complet d'enfouissement de réseaux et de rénovation de l'éclairage. Il s'agit du préalable indispensable à une deuxième tranche de travaux dans les prochains mois, déjà à l'étude. Celle-ci permettra de

ralentir la vitesse, de réguler le stationnement, et de faire là encore progresser la sécurité des déplacements doux de toute la population. Par ailleurs, à l'entrée Ouest, à l'occasion de l'ouverture dans les prochains jours de la nouvelle **caserne de gendarmerie** construite par le Conseil Général, nous avons comme convenu pris en charge et ouvert récemment une **sente piétonne** reliant la Gendarmerie à la ville, agrémentée de jeux pour enfants accessibles à tous. Un mot également sur une entrée de ville plus originale, par la voie d'eau. Nous lançons dans les prochaines semaines la rénovation du **quai de l'Ancienne Sucrierie**, qui va accueillir dans de meilleures conditions les bateaux de plaisance qui viendront nous visiter.

2 / Les 17 logements associés à la nouvelle brigade de gendarmerie sont l'un des exemples flagrants en 2013 de la **relance de la construction neuve** à laquelle nous avons participé activement. L'année qui s'achève a vu l'arrivée d'une bonne partie des habitants de ce nouveau quartier de 50 maisons que représente **l'éco-lotissement du Haut Mettemont**. Il est particulièrement agréable de voir les efforts conjoints de l'aménageur et de tous ses partenaires se concrétiser après plusieurs années de travail. Il est encore plus agréable de voir se constituer une communauté humaine, avec des habitants désireux de partager leur expérience et de s'intégrer à la vie de la ville. Une association de quartier est d'ailleurs en cours de création. En dehors de cet exemple et des 20 appartements de la résidence de la Buissonnière déjà cités en centre ville, n'oublions pas que la résidence Paul Eluard (6 logements) a vu le jour dans la rue du même nom, et que le chantier Oise Habitat de la **résidence de la Bambouseraie** (15 maisons de ville rue de Boissy) sera livré en avril prochain.

Et n'oublions pas qu'une zone majeure de construction d'environ 300 logements, la friche Stradal, est identifiée dans le **Plan Local d'Urbanisme**. Après plusieurs années de travail, le PLU sera proposé début février au vote du Conseil Municipal. J'aimerais dire à cet instant que ce travail aboutit à un document courageux dans lequel l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers, et dans lequel le développement de la ville est concilié avec la préservation de notre tranquillité et avec le respect du principe de précaution qui dans certains cas doit nous amener à limiter l'urbanisation.

Pour **la zone Stradal**, l'année 2013 a donné lieu à la signature d'un contrat d'accompagnement entre la ville et la Société d'Aménagement de l'Oise, et à l'expression d'un intérêt officiel de l'Etablissement Public Foncier de l'Oise quant au portage financier du terrain. Nous sommes donc lancés en ce début d'année 2014 dans des études opérationnelles complémentaires qui déboucheront en 2015 sur la création d'une Zone d'Aménagement Concerté et sur le choix d'un aménageur privé par la collectivité.

3 / Pour le **développement économique**, l'année 2013 a été particulièrement faste à Saint-Leu d'Esserent.

L'encouragement que nous apportons aux entrepreneurs du commerce et des services passe avant tout par la création d'un **environnement favorable** à la demande et à l'offre. Mais nos efforts sont aussi passés depuis quelques années par une forte incitation à l'aménagement, par des acteurs privés, de **nouveaux locaux commerciaux**. C'est ainsi qu'en 2013 6 locaux supplémentaires ont vu le jour, permettant le renforcement de l'offre commerciale, notamment dans la santé et les soins à la personne : massage et modelage, ostéopathie et luxopuncture. Dans ce domaine si attaqué par le développement débridé de certains de nos voisins, nous sommes clairement passés de la résistance à la reconquête.

En développement économique, l'important est de valoriser les atouts du territoire. En la matière, **la Zone du Renoir** bénéficiait d'un passé prestigieux, mais la fermeture de l'usine Galva 60 risquait de nous laisser longtemps avec une friche industrielle de plus. Pour cette raison, nous avons travaillé avec tous les acteurs locaux, et nous avons élaboré un **partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie** de l'Oise dont je peux aujourd'hui vous annoncer la concrétisation. En effet, la CCIO a finalisé en décembre 2013 **l'acquisition du site de 5 hectares de Galva 60**, dans l'objectif d'ouvrir dès cette année **le port de marchandises du Renoir** à Saint-Leu d'Esserent. Celui-ci bénéficiera du redémarrage national du transport fluvial et de la relance récente du projet du Canal Seine Nord Europe. Cette annonce nous fait clairement entrer dans une nouvelle époque, où la ville va **retrouver sa vocation portuaire** ancienne, et où elle va cesser de tourner le dos à sa rivière.

Je vous précise que la Chambre de Commerce a également finalisé avec **EDF** un protocole de **partage du terrain** Galva 60 et de **rétrocession du chemin de halage** qui appartient actuellement à l'entreprise. En effet, le transfert complet à Saint Leu d'Esserent en 2013 de l'Agence Logistique Nationale d'EDF ne marque pas la fin du développement de ce groupe dans la ville. L'espace supplémentaire obtenu servira de stockage pour ses pièces détachées de grande taille, mais aussi de site de référence pour la future **Force d'Action Rapide Nucléaire**, qui sera amenée à se déplacer sur n'importe quel site de l'entreprise en cas de besoin.

Comme deux bonheurs n'arrivent jamais seuls, j'aimerais également rendre hommage à la présence dans la zone du Renoir du **groupe Vinci**, via son agence de travaux publics Eurovia bien connue des Lupoviciens, mais aussi compte tenu du développement programmé de sa filiale **Eurovia Travaux Ferroviaires, ETF**. Cette société nous a annoncé en 2013 son intention de renforcer sa présence sur Saint Leu via une agence régionale, et par le stockage sur site d'un matériel très innovant d'installation de rails pour lequel la société a été récemment récompensée.

Un dernier mot sur le développement économique. Notre ville est administrativement en Picardie, mais économiquement, et de plus en plus, dans la troisième couronne du Bassin Parisien. Notre population souffre de la difficulté croissante des déplacements domicile-travail, qui pèsent sur le pouvoir d'achat et sur la qualité de vie. Une solution, partielle mais réelle, est le **développement du télétravail** dans des sites prévus à cet effet. Notre commune s'est associée en 2013 à d'autres telles que Senlis et Noyon, dans le cadre d'une étude conduite par la Chambre de Commerce avec le soutien du Conseil Général. Compte tenu des résultats à venir prochainement de cette étude, nous devrions être en situation en 2014 de lancer des travaux dans un bâtiment municipal disponible avenue de la Commune de Paris.

4 / Nos actions en 2013 ont par ailleurs contribué à renforcer **la qualité de vie ensemble et à l'épanouissement de chacun.**

Premièrement notre **aide sociale facultative** continue à s'adapter pour mieux limiter les effets locaux de la crise : nous avons récemment dans le cadre du CCAS diversifié l'aide alimentaire qui est fondée maintenant sur une complémentarité entre notre épicerie solidaire et un pouvoir d'achat utilisable dans certains commerces locaux.

Par ailleurs, dans le domaine de **l'enfance**, nous avons terminé en 2013 une profonde rénovation de **l'École maternelle Jean-Baptiste Clément**, avec notamment un nouvel espace d'accueil tout à fait remarquable. De même **la Halte Jeux**, sous nos pieds, a connu une métamorphose complète de ses locaux et de sa capacité d'accueil des tout petits.

Le vivre ensemble, c'est aussi **la Sécurité au quotidien**. Cette action fait partie de ce qui est moins visible dans nos interventions municipales, mais de ce qu'il faut maintenir sans relâche : nos efforts pour la sécurité routière et contre les incivilités, nos médiations dans les conflits de voisinage. Nous avons également en 2013 franchi un cap en matière de Sécurité civile. La **gestion des crises majeures** fait en effet partie de notre travail, et sur ce plan notre Plan Communal de Sauvegarde a été testé en mars dernier dans un exercice de tornade avec la Préfecture de l'Oise, ainsi qu'avec les établissements scolaires qui ont tous testé » en octobre dernier un scénario de confinement des élèves. A la fin du mois, une journée portes ouvertes de la Sécurité Civile vous permettra de venir découvrir en mairie la cellule de crise communale, et de visiter les trois établissements industriels dits sensibles de la commune.

Sur le plan de **la culture et des animations**, l'année a été 2013 à nouveau très occupée par les 50 manifestations municipales et toutes les initiatives des 50 associations que je remercie et félicite une fois encore. Il est toujours difficile de ne retenir qu'un exemple de toute cette énergie et cette bonne volonté, mais il me semble que le Son et Lumières du 13 juillet avec la musique des Pink Floyd restera dans les mémoires. Mais ces

fêtes bien que remarquables ne doivent pas nous faire oublier le travail de fond réalisé cette année encore dans notre Ecole des Arts, ou pour mettre en valeur le patrimoine historique au profit de tous. En 2013, les souterrains sous le Château de la Guesdière ont été ouverts à tous, et les travaux pour le **nouveau sas en verre** à l'entrée de l'Abbatiale viennent de commencer.

Dans le domaine du sport, l'année a vu la **présentation d'un schéma directeur des équipements sportifs** à nos partenaires. Comme le fait d'avoir une vision à moyen terme ne doit pas nous faire oublier de répondre aux urgences, nous avons lancé la construction de **nouveaux vestiaires au Stade Thierry Doret** dont les équipements actuels arrivent en fin de vie. Les nouvelles installations modulaires qui seront disponibles au printemps permettront une mise aux normes bien légitime, un bien meilleur confort des sportifs, et des économies d'énergie non négligeables. Ces installations s'intègrent néanmoins dans notre réflexion à moyen terme puisqu'elles pourront être transportées le moment venu sur le complexe Pascal Grousset. Celui-ci dispose d'un potentiel bien plus important de développement sportif dans les prochaines années.

J'en termine ainsi avec les événements marquants de l'année 2013. Pour l'ensemble de ces actions visibles, mais aussi pour tout ce qui est moins visible, j'ai le plaisir de remercier **l'équipe d'élus** qui s'est dévouée au service de tous cette année encore. Je remercie également, comme j'ai déjà eu l'occasion de la faire lors de la dernière réunion du personnel, tous **les agents municipaux** pour leurs efforts et leur sens du service public. Et je vous renouvelle à vous tous mes remerciements pour votre contribution : partenaires associatifs, institutions, acteurs économiques, fournisseurs, et bien entendu citoyens.

* * *

Je voudrais maintenant aborder quelques réflexions qui me sont venues pendant mon mandat. Je les ai résumées dans **un livre de témoignage**, qui a été pendant quelques mois en exclusivité à la Maison de la Presse de Saint Leu, et qui est maintenant disponible depuis quelques jours dans l'ensemble du réseau des librairies françaises. Je me permets d'évoquer cet ouvrage, parce qu'il s'agit pour moi d'une occasion supplémentaire de remercier tous les acteurs locaux et de **faire parler de Saint-Leu d'Esserent** d'une manière positive et digne. Je le fais aussi sans vergogne parce que bien entendu l'intégralité des bénéfices, s'il y en a !, sera reversée au Centre Communal d'Action Sociale.

J'ai abordé dans ce livre l'ensemble de mon expérience vécue et du rôle d'un maire tel que je l'ai perçu. Mais j'ai aussi identifié, vu de tout en bas, un vrai besoin de **moderniser les institutions locales**. Dans ce domaine, plusieurs projets de loi sont en préparation, et un texte visant à limiter le cumul des mandats devrait être définitivement voté dans les

prochaines semaines. Je voudrais partager avec vous l'idée suivante, qui bien entendu n'engage que moi : **un strict cumul des mandats est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour faire respirer la vie politique.**

En effet, le cumul des mandats est une habitude ancienne, mais il a des inconvénients majeurs. C'est une exception française : 80% des parlementaires de notre pays détiennent un mandat exécutif local, contre 25% en Allemagne et 3% au Royaume-Uni. Cette pratique est au cœur de la culture française du pouvoir local. Nous considérons en effet qu'un personnage politique doit tôt ou tard **consolider son influence**, dans le temps et dans l'espace. Dans l'inconscient collectif, un deuxième mandat est supposé rendre plus efficace le premier. De même il est dit que l' élu national « cumulante » garderait grâce à son implantation locale un meilleur **sens du terrain** et représenterait un rempart contre la technocratie. Enfin, le cumul serait un gage de liberté du parlementaire vis à vis des partis politiques. Pourtant ces avantages ne sont pas toujours démontrés. Quand je regarde le débat sur les rythmes scolaires depuis l'année dernière, je n'ai pas été frappé par la connaissance fine, par les décideurs nationaux, des vraies contraintes des collectivités locales. Ceci dit, et comme toujours, nous appliquerons la loi.

Pire, le cumul des mandats contribue largement à **agrandir le fossé** entre les citoyens et leurs représentants. En effet, il bloque le renouvellement d'un système qui en aurait pourtant bien besoin : renouvellement des générations, mais aussi féminisation et diversité sociale. Le cumul contribue à la **perte régulière de confiance** des citoyens dans les institutions politiques enregistrée par tous les baromètres disponibles. Malgré sa réelle capacité à déléguer, l' élu cumulante ne peut pas durablement mener de front plusieurs mandats exécutifs, qui comportent chacun un grand nombre d'obligations. Le talent et l'intelligence (que j'ai pu constater par exemple chez les grands élus de l'Oise) ne suffisent pas à multiplier à l'infini les heures de « cerveau disponible ».

Par ailleurs, l' élu cumulante s'expose tôt ou tard à un « **conflit d'intérêt territorial** ». L' élu local est souvent jugé sur l'obtention de subventions provenant de l'ensemble du « mille-feuilles administratif ». Ses résultats ne devraient dépendre que de l'intérêt de son projet et non pas de sa capacité d'influence personnelle. A l'inverse, l' élu national doit pouvoir prendre du recul sur le territoire qui l'a élu et à qui il doit des comptes, afin de voter des lois dans l'intérêt général du pays.

Pour regagner la confiance des citoyens, il faut donc redonner de la crédibilité aux élus. Le premier changement significatif serait donc d'aller plus loin que le projet de loi actuel. Il serait très souhaitable à mon avis **d'interdire tout cumul** entre deux des fonctions suivantes : maire, président d'intercommunalité, conseiller général, conseiller régional, parlementaire. C'est le seul moyen pour l' élu de se concentrer enfin totalement sur un mandat et de représenter pleinement un territoire.

Néanmoins, l'expérience de terrain accumulée dans un mandat pourrait être très utile, en encourageant les élus qui le souhaiteraient à **passer d'un mandat à l'autre** (local ou national) sur le moyen terme. Ce parcours serait grandement facilité si les mandats étaient raccourcis (par exemple cinq ans pour le mandat municipal au lieu de six), et s'ils étaient limités dans le temps (deux mandats consécutifs au maximum). De même cette évolution serait davantage admise par les élus si le système électoral municipal faisait la distinction (comme dans les associations) entre **deux votes**. Le premier vote porterait sur le bilan du mandat, avec un quitus qui serait donné, ou non, aux sortants. Le deuxième vote concernerait le choix des élus pour la période à venir.

Les réformes évoquées ici ne visent pas en elles-mêmes à limiter le coût des élus. Au contraire, et je pense qu'il faut ici s'élever contre une certaine démagogie, la fin des cumuls devrait plutôt s'accompagner d'un **relèvement des indemnités** des élus locaux, notoirement basses par rapport aux pays qui nous entourent. Il est normal que la nation soit toujours plus exigeante avec ses élus locaux. Mais dans le même temps elle doit les considérer davantage comme de véritables cadres. Ils sont à mon avis des piliers de la démocratie au quotidien.

* * *

Alors ces opinions, je l'ai déjà dit, n'engagent que moi. Mais comme elle m'engagent, j'ai décidé de me les appliquer à moi-même. Je me suis demandé tout simplement si mes engagements de 2008 avaient été tenus, et j'ai répondu oui. Evidemment mon avis n'est pas le seul qui compte sur ce point, mais... c'est mon avis. Je me suis demandé aussi si mon expérience pouvait être utile dans un autre mandat.

Il se trouve que la coopération intercommunale se développe dans notre pays. Pour la première fois cette année, les électeurs auront sur le bulletin de leur choix la liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire. Il est important que le débat des prochains mois intègre davantage cette dimension intercommunale, qui est encore trop mal connue des citoyens. En ce qui me concerne, mon analyse de la situation de notre communauté de communes Pierre Sud Oise tient en trois points.

1 / Premièrement, nous venons de connaître plusieurs années d'évolution vers ce qu'il faut bien appeler un comportement excessivement autoritaire à la tête de cette communauté de communes. Il n'est plus possible de chercher à passer en force sur un grand nombre de décisions, au prix de commettre de véritables erreurs. Ceci a d'ailleurs été sanctionné dans le domaine des transports récemment par le Tribunal Administratif, qui a annulé le contrat passé par Pierre Sud Oise avec le prestataire.

Pierre Sud Oise doit redevenir un organisme de coopération au service des 7 communes qui en sont membres, et ce avec toutes leur diversité, leur histoire, et leur

attentes. Il faut ramener la communauté de communes vers une gouvernance plus partagée, où chacun aura tout son temps pour faire connaître son opinion, et où les arguments de chacun seront davantage pris en compte pour arriver à des compromis qui ne seront ni honteux ni boiteux. PSO a besoin d'un responsable élu qui ne soit pas le représentant d'une commune ou d'un parti, et qui soit un véritable **fédérateur de l'ensemble du territoire et de ses élus**.

2 / Deuxièmement, la communauté de communes est présente dans le domaine du **développement durable**, avec des compétences dans des services à la population importants comme la gestion des déchets et les transports. Elle est également chargée de renforcer **l'attractivité du territoire** intercommunal, avec une action dans le domaine du tourisme, des animations, et avec les études qu'elle doit mener dans le développement économique et l'aménagement de l'espace.

Dans tous ces domaines, il y a **des remises à plat à faire**, avec des cas où le service n'est pas au rendez-vous, et des cas où les coûts de revient augmentent d'une manière insuffisamment contrôlée. Nous devons avoir la même exigence d'efficacité des services à PSO que dans les communes. PSO a besoin d'un responsable élu focalisé sur cette dimension et prêt à être avec les équipes permanentes, un **manager d'une structure de services à la population et aux communes**.

3 / Troisièmement, l'évolution des prochaines années passera probablement par la prise en charge de **nouvelles compétences** par la Communauté de Communes. Dans certains cas, l'Etat semble vouloir nous y conduire, comme dans l'urbanisme. Dans d'autres cas, une prise de compétence nouvelle peut se justifier, pour apporter un nouveau service au moindre coût à l'ensemble du territoire, et à condition d'étudier sérieusement et à l'avance avantages et inconvénients d'une telle décision. Dans tous les cas, ces dépenses nouvelles devront être financées, soit par des économies, soit par des transferts d'impôts, afin que la pression fiscale reste globalement la même pour les habitants.

Cela veut aussi dire que nous n'éviterons pas de nous poser la question du niveau auquel les services doivent être gérés : le **périmètre** actuel de PSO, ou un périmètre plus large. Pierre Sud Oise est en effet l'une des communautés de communes les plus petites du département. Elle est à la croisée de trois territoires plus structurés : l'agglomération creilloise à l'est, l'aire cantilienne au sud, le pays de Thelle à l'ouest. Pierre Sud Oise sera un jour ou l'autre, comme elle l'a été il y a quelques années, sous la pression de l'Etat pour se rapprocher de ses voisins. Il se trouve que la Communauté de communes de la Ruraloise est dans le même cas que nous, et que nous partageons beaucoup de caractéristiques sur nos territoires respectifs.

L'échange d'informations, l'organisation de liens ponctuels, mais aussi un véritable plan de rapprochement progressif, me semblent de plus en plus nécessaires entre Pierre Sud Oise et la Ruraloise. Cette orientation ne doit pas nous empêcher de mieux travailler dans le

périmètre actuel de PSO. Elle ne doit pas non plus nous empêcher de coopérer ponctuellement avec l'ensemble de nos voisins. Mais ce choix stratégique nous donnerait une perspective d'évolution cohérente. PSO a besoin **d'un responsable élu qui anticipe et qui soit largement visionnaire d'une reconfiguration inévitable.**

Le portrait du futur Président de la Communauté de Communes est donc dressé : un responsable **fédérateur, manageur, et visionnaire.** Pour cela, compte tenu du contexte et de l'ampleur de la tâche, il faut surtout un élu dont cette fonction serait le seul mandat électif. Cette analyse a donc été, parmi d'autres raisons, à l'origine des choix que j'ai faits et annoncés l'année dernière, et de la décision que j'ai prise en conscience de ne pas à nouveau solliciter le grand honneur d'être maire. Je suis donc, je pense que vous l'aviez compris, **candidat à la Présidence** de la Communauté de Communes.

Sur ces débats communaux et intercommunaux, **les électeurs vont donc juger.** Ils le feront d'abord directement en mars dans le cadre de l'élection municipale, pour laquelle je souhaite bonne chance à tous les candidats. Ils ont commencé à s'exprimer sur les bilans, les projets, les équipes. En ce qui me concerne, et je suis sûr que ce jugement est partagé par tous dans cette salle, je considère que les candidats en présence sont tous portés uniquement par l'intérêt général, et qu'ils méritent votre mobilisation citoyenne. On n'a rien trouvé de mieux que cette phrase courte : « votez pour qui vous voulez, mais votez ! ». Les électeurs jugeront également en avril au niveau de la Communauté de Communes, par l'intermédiaire du vote des 30 futurs conseillers communautaires qui sortiront des urnes le 23 et le 30 mars.

D'ici là, j'assurerai l'intégralité des responsabilités qui m'ont été confiées en tant que maire, y compris le vote du budget 2014 qui doit donner à la collectivité les moyens d'agir, tout en étant modifiable par la suite. Vous pouvez donc compter sur mon dévouement **jusqu'au dernier jour** de mon mandat. Je vous adresse à nouveau toute ma considération pour l'année écoulée, et tous mes vœux pour l'année qui commence.

Je vous remercie !

Frédéric BESSET